



Réunion du Comité Syndical

du 20 janvier 2015

CS – 1.03
Approbation du bulletin officiel
du 2 décembre 2014

RAPPORT
Présenté par Monsieur le Président

Le vingtième jour du mois de janvier de l'année deux mil quinze à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Olivier DEROY, président pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Etaients présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Olivier DEROY, Jacques BONIN, Jean-Pierre CUENIN

S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Pierre REY

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Claude BRUCKERT, Pierre VALLAT

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : MM. Thierry PATTE, Jean-Claude MARTIN, Michel ORIEZ

S.I.C.T.O.M. : M. André PICCINELLI

C.C.S.T. : NEANT

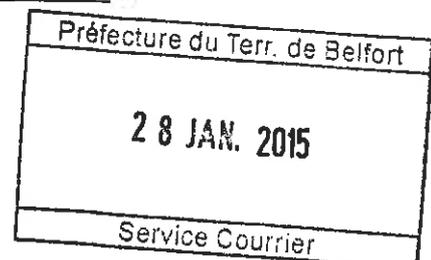
Le quorum est atteint : 12 présents

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT



Etaient excusés

- **Délégués titulaires :**

C.A.B. : Mmes. Marie ROCHETTE DE LEMPDES, Marie-Laure FRIEZ Françoise RAVEY,
MM. Yves VOLA, Ian BOUCARD

S.I.C.T.O.M: MM. Patrick MIESCH, Sébastien FLOTAT, Emile EHRET, Luc SENGLER
Pouvoirs : M. Sébastien FLOTAT donne pouvoir à M. André PICCINELLI
M. Emile EHRET donne pouvoir à M. Pierre REY
M. Luc SENGLER donne pouvoir à M. Olivier DEROY

C.C.S.T. : NEANT

- **Délégués suppléants :**

C.A.B. : MM. Stéphane GUYOD, Philippe CHALLANT, Mme. Bernadette PRESTOZ

S.I.C.T.O.M : Mme. Félice ZWINGELSTEIN

C.C.S.T. : NEANT

Etaient absents

- **Délégués titulaires :**

C.A.B.: M. Bernard DRAVIGNEY

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

- **Délégués suppléants :**

C.A.B. : MM. Mazouz BENLAZERI, Raphaël RODRIGUEZ, Mme. Loubna CHEKOUAT

S.I.C.T.O.M : MM. Gilles HEINRICH, Michel JARDON, Thierry STEINBAUER, Henri OSTERMANN

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Frédéric ROUSSE, Thierry MARCJAN



Réunion du Comité Syndical

du 20 janvier 2015

CS - 1.03

**Approbation du Bulletin Officiel
du 2 décembre 2014**

RAPPORT

Présenté par Monsieur Olivier DEROY
Président

Approbation du Bulletin Officiel du 2 décembre 2014

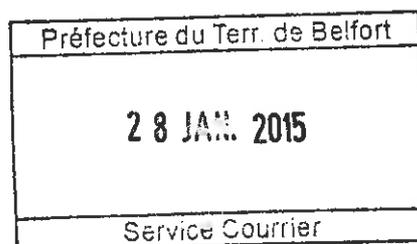
Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du 2 décembre 2014.

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

= ADOPTE le Bulletin Officiel du mardi 2 décembre 2014

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 20 janvier 2015, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le



**POUR EXTRAIT CONFORME
Bourgogne, le 27 janvier 2015
Le Président,**



Olivier DEROY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage